

Union biologique internationale

Autor(en): **Jaccard, P.**

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali**

Band (Jahr): **117 (1936)**

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

plénières, ont été publiées dans le volume V des «Transactions of the international astronomical Union».

Nous relèverons simplement ici que les membres du Comité national suisse présents à la dite Assemblée générale ont été désignés pour faire partie de plusieurs des commissions permanentes de l'Union: M. le prof. W. Brunner des commissions 10 et 11 (avec la présidence de la commission 10), M. le prof. Th. Niethammer des commissions 18, 19 et 31, M. le prof. E. Guyot des commissions 18 et 31, M. le prof. G. Tiercy des commissions 27, 35 et 36.

G. Tiercy.

3. Internationale Mathematische Union.

Dies Jahr nichts zu berichten.

H. Fehr.

4. Internationale Chemische Union und Verband der Schweizerischen chemischen Gesellschaften (Conseil de la Chimie suisse)

Die Internationale Chemische Union sowohl als der Verband der Schweizerischen chemischen Gesellschaften befassten sich im Jahre 1935 mit der Vorbereitung der XII. Konferenz, die vom 16.—22. VIII. 1936 in Luzern und Zürich stattfinden wird, und deren Organisation einem 18gliedrigen Komitee übertragen wurde.

Zu erwähnen ist die Herstellung eines vollständigen Verzeichnisses sämtlicher chemischer oder mit der Chemie irgendwie in Beziehung stehender Zeitschriften für das Office international de Chimie in Paris, wobei uns verschiedene öffentliche Bibliotheken wertvolle Dienste leisteten.

Fr. Fichter.

5. Union internationale de Physique

L'Union internationale et le Comité suisse n'ont pas eu en 1935 d'activité autre que les études qui se poursuivent au sein des diverses commissions. Ces études n'ont pas fait l'objet de rapports ni de décisions.

Albert Perrier.

6. Union biologique internationale

Le 1^{er} septembre 1935 a eu lieu à Amsterdam l'assemblée trisannuelle de cette Union à laquelle le Comité suisse était représenté par son président soussigné et par M. le Prof. G. Senn, président central de la S. H. S. N.

Nous résumons brièvement ci-dessous les principales questions portées à l'ordre du jour et mises en discussion ainsi que les décisions y relatives:

1° Modification apportée aux statuts prévoyant la création et l'affiliation à l'Union, sous certaines conditions de *sous-sections*, en particulier pour la phytopathologie et pour la taxonomie. Adopté.

2° Le rapport du trésorier, présenté par M. P. Jaccard en l'absence de M. A. Pictet, signale la carence de 3 Etats, membres de l'Union en

retard depuis 1932 pour le paiement de leur contribution. Le trésorier propose une réduction correspondante des subventions accordées par l'Union. Les délégués des pays intéressés s'engagent à renouveler de pressantes démarches pour obtenir le versement des sommes arriérées ce qui permettrait de servir dorénavant, comme par le passé, sur un montant total perçu de fr. 6100 : fr. 2000 à la section de botanique, dont fr. 1000 pour la Station centrale de culture des champignons de Baarn, fr. 2000 au Concilium Bibliographicum à Zurich, fr. 500 au Comité pour la protection de la Nature, fr. 250 à l'Année biologique à Paris et autant au Zoological record de Londres.

3° L'entrée de l'U. S. A. et de la Suède dans l'Union biologique internationale permettront d'envisager et éventuellement de subventionner dorénavant des tâches nouvelles.

4° Le secrétaire général de l'Union, M. le Prof. Sirks, propose que l'Union biologique serve *d'organe permanent de liaison* entre les congrès botaniques successifs. Adopté, sous réserve des attributions incombant à la section de nomenclature.

5° La création d'une sous-section de botanique appliquée et d'études forestières soulève une discussion nourrie; étant donné la difficulté de délimiter le champ d'activité d'un aussi vaste domaine, aucune décision n'est votée. La question sera reprise malgré un vote sympathique de plusieurs délégués.

6° Contre l'avis de certains délégués, le principe de la contribution basée sur le chiffre de population des Etats adhérents est maintenu. Est maintenu également l'établissement de la comptabilité de l'Union sur la base du franc suisse, aussi longtemps du moins que le trésorier actuel, M. A. Pictet, restera en fonction.

7° La prochaine assemblée triennale de l'Union aura lieu à Londres en 1937 en même temps que la réunion du Conseil international de Recherches.

8° M. le président *Seward*, démissionnaire, est remplacé en cette qualité par le prof. *Merril* de l'Université de Harward, le D^r *Watson*, professeur de zoologie à l'Université de Londres étant désigné comme vice-président. M. Sirks, déjà nommé, remplace comme secrétaire général M. de Selys Longchamps, démissionnaire. M. le prof. A. Pictet de Genève reste trésorier de l'Union.

9° La question de la priorité de date des publications scientifiques donne lieu à une discussion nourrie: Il est décidé que la date du dépôt du manuscrit devrait toujours être indiquée, mais que seule la date de publication fait loi pour la priorité.

10° Proposition du Comité polonais de l'Union concernant l'Etude de la migration des oiseaux (renvoyé à la section de zoologie).

11° M. Ledoux (Bruxelles) insiste pour que la question concernant l'usage exclusif du système décimal dans les publications scientifiques soit poursuivie en concordance avec le Conseil international de Recherches.

P. Jaccard.